

INFORMATION

Information pour associations sportives ou alpines faisant des cours de ski/surf de neige dans l'état fédéré Land Salzburg

Selon la Loi d'Écoles de Ski/Surf de Neige de Salzburg, LGBL Nr 83/1989 dans la monture valable, ces cours sont permis aux conditions suivantes:

- L'association est un organisme sans but lucratif.
- Les moniteurs et les participants du cours doivent être membres de l'association.
- Les moniteurs doivent avoir la qualification professionnelle nécessaire.
- Ni l'association ni les moniteurs ne doivent réaliser de recettes supérieures à leurs frais d'exploitation.
- L'affiliation de club doit exister indépendamment du cours de ski/surf de neige.

La fondation du club ne doit pas poursuivre le but d'éviter la Loi.

Les moniteurs ainsi que les participants du cours sont priés d'emporter - en tant que moyen de preuve - un certificat attestant l'affiliation à l'association.

Information:

Amt der Salzburger Landesregierung
Abteilung 1 Wirtschaft, Tourismus und Gemeinden
Fachreferat 1/05 Gemeindepersonal und Tourismusrecht
Postfach 527
5010 Salzburg
Tel 0043 (0)662 8042-3796
Fax 0043 (0)662 8042-3889
E-Mail tourismus@salzburg.gv.at
Web www.salzburg.gv.at/tourismus